



Syndicat National FO des Finances Publiques

Section de **SEINE MARITIME**

Rouen, le 11 juillet 2017

PETITION: non à la fin des P 109 !

En 2016, plusieurs réformes réduisent l'accueil de proximité des usagers de notre réseau : réduction des horaires d'ouverture, limitation des paiements en numéraire à 300 euros...

En 2017, deux nouvelles réformes sont mises en place :

- **LA FIN DES P109** : - circulaire du 13 janvier 2017-, la Direction veut supprimer les paiements en numéraire auprès de la caisse d'un autre comptable en imposant la carte bancaire.

Après avoir créé des Centres des Finances Publics départementaux ou supra-communaux (Seine-Maritime-Amendes, Rouen CHU, SIE, SIP, Rouen Métropole, Le Havre Municipale,...) Nos populations fragiles seront les premières impactées, notamment les usagers n'ayant pas d'autre moyen de paiement et/ou de locomotion. Les guichets des postes et services de proximité devront renvoyer (quand ce n'est pas déjà fait) les usagers vers ces services. Les chèques ne seront plus pris pour réexpédition au service concerné.

- La généralisation de l'expérimentation de **caisse sans numéraire** et la mise en place de «caisse référente» comme palliatif - circulaire du 1 juin 2017-.

L'administration veut rendre nos services de moins en moins «visibles» pour l'usager !!!

Nous, agents de la Seine-Maritime, sommes attachés à un service public de qualité et de proximité permettant d'encaisser toutes créances publiques auprès de tous comptables publics et avec une encaisse correspondante.

Nous exigeons en conséquence, l'abandon de ces textes visant à dégrader notre réseau.

Nom et prénom	Service	Signature

Pétitions P 109.

A retourner à la Permanence où par mail à : fo.dr76@dgfip.finances.gouv.fr



